



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

AFPA

Question écrite n° 132374

## Texte de la question

M. Michel Lefait appelle l'attention de Mme la ministre auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle, sur le désengagement financier de l'État et ses conséquences sur le fonctionnement de l'Association pour la formation professionnelle des adultes. Les représentants des personnels dénoncent la réorganisation de cet organisme de formation, le désengagement financier de l'État et les mesures contenues dans le « plan stratégique » qui, au-delà de la dégradation des conditions de travail des salariés, conduisent à un véritablement délabrement de l'institution. Alors que l'AFPA est un acteur clé de l'insertion, et alors même que la situation des demandeurs d'emploi s'aggrave sur le territoire français, et singulièrement en région Nord/Pas-de-Calais, les personnels de l'association craignent vivement que ces réorganisations ne se traduisent par une perte des services rendus aux stagiaires. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui préciser les moyens que l'État entend mobiliser afin que l'AFPA puisse continuer à assurer son rôle de formation professionnelle des adultes.

## Données clés

**Auteur :** [M. Michel Lefait](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (8<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 132374

**Rubrique :** Formation professionnelle

**Ministère interrogé :** Apprentissage et formation professionnelle

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er mai 2012, page 3212

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)